

**FICHE MEMO  
DISPENSATION ET GESTION**

**METHADONE SIROP**

	<b>oui</b>	<b>non</b>	
Report des mentions obligatoires sur l'ordonnance			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tampon de l'officine</li> <li>- Date d'exécution</li> <li>- Nom et dosage de la spécialité délivrée</li> <li>- Nombre de flacons délivrés</li> <li>- Numéro d'ordonnancier</li> <li>- Dates de traitement (facultatif mais recommandé)</li> </ul>
Facturation à l'unité			Stupéfiant
Original de la prescription remise au patient			Propriété du patient
Tampon et n° ordonnancier sur les conditionnements extérieurs			
Archivage de la copie ou duscann de l'ordonnance avec mentions			Pendant 3 ans
Enregistrement automatique à l'ordonnancier informatique			
Enregistrement au registre comptable manuel ou informatique			
Enregistrement du nom et de l'adresse du porteur de l'ordonnance lorsque celui-ci n'est pas le malade			Autorisation du patient pour remettre au porteur ?
Si le porteur est inconnu du pharmacien, notification des références de sa pièce d'identité sur l'ordonnancier			Appel au médecin si patient et porteur non connus